



# Bonne et heureuse année 2006

**Etre habitant de La Borde,**  
C'est vouloir profiter des valeurs de ce quartier  
C'est vivre dans un environnement de qualité

**Quelles sont vos attentes aujourd'hui**  
sur le devenir du quartier et de la plaine de Montesson ?

Depuis 13 ans, avec votre soutien, nous sommes intervenus sur des thèmes importants, en relation avec la municipalité et les instances officielles

## Grâce à nos actions

- Ø Notre quartier est classé résidentiel
- Ø La nouvelle voirie départementale sera réalisée à bonne distance des habitations du quartier
- Ø Le chemin du Mont Royal a été fermé, pour la sécurité de nos enfants se rendant au collège Pablo Picasso
- Ø Le quai George Sand a été aménagé pour la promenade
- Ø Les nuisances diverses ont été limitées et la propreté améliorée

**Notre cadre de vie est la base de notre bien-être**

**Vous devez nous apporter votre collaboration active pour le garder,**  
**car il reste beaucoup à faire**

**Ensemble, nous serons encore plus efficaces**

**Votre adhésion montrera que la vie du quartier vous concerne**

Si vous en avez la possibilité, consultez notre site internet :  
[www.qvlb-montesson.asso.fr](http://www.qvlb-montesson.asso.fr)

Vos correspondants et membres du bureau			
Michel ANGERARD	(22, rue Corneille)	Jean-Henri BATMALE	(27, av A. de Musset)
Christian BACHELET	(40, avenue Messenger)	Alain BRUCHET	(23, avenue Schoelcher)
Bernard GUILLOTEAU	(28, av Léon Johnson)	Aimé LAURENT	(5, av Molière)
Guy MANCEL	(2A, av H de Balzac)	Jacques PERDEREAU	(3, avenue Molière)
Christian VALMONT	(4bis, av La Fontaine)		

Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-079/duel du 3 avril 1998

- Siège social : 22 rue Corneille 78360 Montesson - tel : 01 39 13 10 55
- [contact@qvlb-montesson.asso.fr](mailto:contact@qvlb-montesson.asso.fr)

---

## ASSOCIATION QUALITE DE VIE DE LA BORDE

nom:

prénom :

rue:

téléphone :

adresse électronique :

Suggestions :

Je verse ma cotisation 2006 – membre actif 8 euros - bienfaiteur 20 euros.